

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



Lycée privé/CFA
Les ArcAdes
Ensemble Scolaire
Saint-Michel Les Arcades

LA FORMATION

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans en structure collective et à domicile.

En soutien de parents et en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé et du social :

- il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant
- participe à des activités d'éveil
- développe son autonomie
- contribue à son éducation et sa socialisation
- assure l'entretien et la sécurisation de l'espace de vie de l'enfant.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

LE PROGRAMME

BLOC DE COMPETENCES 1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

BLOC DE COMPETENCES 2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, de d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

BLOC DE COMPETENCES 3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

Durée

2 ans avec environ 800 heures en centre de formation

Dates

De septembre année N à juin année N+2

Alternance

Par mois en moyenne 1 semaine en centre formation et 3 semaines sur site employeur

Public

Personne désireuse d'accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne, dans leur développement et leurs apprentissages

Prérequis et cout de la formation

En lien avec la législation de l'apprentissage

Conditions d'admission

Signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec un employeur.

Les démarches pour trouver un employeur : s'adresser directement
-aux mairies pour les écoles maternelles et les centres multi-accueils public
-aux chefs d'établissement pour les structures privées

Suivi

Au CFA : chaque apprenti est accompagné par un formateur référent, il apporte le soutien nécessaire à la construction de son parcours de formation et il assure le lien avec le terrain professionnel
En entreprise : le suivi pédagogique est assuré par un tuteur référent désigné par la structure et par le formateur référent. Des rencontres régulières permettent d'évaluer la progression des apprentissages.

Code RNCP 38565

- Organiser son travail
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

MATIERES GENERALES

- Français Histoire-géographie
- Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

- BAFA
- Formation assistante maternelle (120h)
- CCP2 et CCP3 pour le Titre professionnel Assistant.e de vie aux familles
- UP1 pour la mention complémentaire Aide à Domicile

«CAP – Accompagnant éducatif petite enfance » de niveau 3, code NSF 332, enregistré au RNCP par décision de France Compétences en date du 30 novembre 2020, délivrée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Modalités pédagogiques

Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants

Mises en situation

Travaux de groupe et incitation à l'entraide et la bienveillance

Modalités d'évaluation

Evaluation des compétences par contrôles des connaissances réguliers – examens blancs

LA CERTIFICATION

Matières professionnelles

Unité Professionnelle 1

Accompagner le développement du jeune enfant

Epreuve EP1

-Oral de 25 minutes coef. 6 : exposé et entretien avec le jury à partir de fiches préparées en amont
-Epreuve de Prévention Santé Environnement Ecrit 1h coef.1

Unité Professionnelle 2

Exercer son activité en accueil collectif

Epreuve EP2

Epreuve écrite d'1h30 coef.4

Unité Professionnelle 3

Exercer son activité en accueil individuel

Epreuve EP3

Oral de 25 minutes coef.4
Temps de préparation : 1H30
Le candidat présente au jury un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire

Matières générales

Unité générale 1 coef. 3

-Français : 10 points, écrit 2h
-Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique : 10 points, oral 15 mn

Unité générale 2 coef. 2

-Mathématiques : 10 points, écrit 1h
-Sciences physiques et chimiques : 10 points, écrit 1h minutes)

Unité générale 3 coef. 1

Education physique et sportive

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Opportunité d'emploi pour le titulaire du CAP AEPE

Agent de crèche
Garde d'enfants à domicile
Garde d'enfants au domicile des parents
Animateur petite enfance
Assistante maternelle

Poursuite d'études

Préparer un concours de la fonction publique pour devenir
ATSEM Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
Préparer un Diplôme d'Etat pour devenir
Auxiliaire de puériculture
Educateur de Jeunes Enfants
Aide-soignant
Intégrer un bac professionnel
Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)
Bac Pro Accompagnement soins et services à la personnes (bac pro ASSP)
Bac Pro Animation Enfance Personnes Agées (AEPA)